SGPI - modèle de financement de l’enseignement supérieur

TRAVAUX PUBLIÉE LE 15/04/2025

Saisine liée : INVESTIR DANS L'AVENIR : REBÂTIR UN SERVICE PUBLIC DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)

> *"Depuis 2021 se déploie, le Plan France 2030 et dans ce plan extrêmement important, il y a cette volonté de principe de s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur et de recherche."*

Guillaume Bordry, conseiller enseignement supérieur et recherche au **Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)**, auditionné par la Commission Éducation, culture et communication du CESE dans le cadre de la saisine "Quel modèle de financement pour répondre aux ambitions de l’enseignement supérieur ?".

© - copyright CESE - Novembre 2026